Document generated on 06/01/2025 4:03 a.m.

Études internationales

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 26, Number 3, 1995

URI: https://id.erudit.org/iderudit/703493ar
DOI: https://doi.org/10.7202/703493ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Tessier, M. (1995). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, *26*(3), 582–589. https://doi.org/10.7202/703493ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

II – Les relations extérieures du Québec
(avril à juin 1995)

A — Aperçu général

L'échéance référendaire se rapprochant, la politique extérieure du gouvernement péquiste a encore cherché, ce trimestre, à gagner des appuis à l'étranger ou à s'assurer de la non-ingérence de certains de ses partenaires. Après New York et Boston, les dirigeants québécois ont poursuivi leur politique de sensibilisation des Américains à la cause québécoise en se rendant à Chicago, en avril, à Washington, en mai, et au New Hampshire, en juin. Ils ont une fois encore visité la France, en plus de se rendre à Strasbourg pour expliquer la démarche souverainiste aux membres du Parlement européen.

B — Les politiques économiques et commerciales

C'est dans un contexte pré-référendaire que le ministre des Finances, M. Jean Campeau, présenta, le 9 mai, le premier budget du gouvernement péquiste[1]. M. Campeau compte sur une croissance économique de 3,3 % et une diminution de dépenses gouvernementales pour réduire le déficit de l'année 1995-1996 à $ 3 975 millions, soit une baisse de $ 1 740 millions comparativement à l'an dernier. Quant au service de la dette, il coûtera $ 6,3 milliards. En présentant cet exercice financier, le ministre a expliqué que les gestes que posera le gouvernement pour compresser ses dépenses dans les prochains mois dépendront des résultats du référendum. À cet effet, M. Campeau a tenu à préciser qu'advenant l'éventualité où le système fédéral actuel serait maintenu, le gouvernement se verra dans l'obligation de procéder, dès l'an prochain, à des réductions additionnelles de dépenses ou à des hausses d'impôt de façon à résorber l'impact du dernier budget fédéral sur les finances publiques du Québec.

À la suite du dépôt de ce premier budget, la firme américaine de cotation Moody's abaissa la cote de solvabilité du Québec de «A1» à «A2» tandis que, pour sa part, la firme new-yorkaise Standard & Poor's maintint à «A+» la cote de crédit québécoise[2].

C — Les politiques d'immigration

Si en 1992, le Québec avait sélectionné 50,8 % de ses immigrants, cette proportion a chuté à 47,5 % en 1993 et 42,6 % en 1994[3]. Le Conseil exécutif, qui a compilé ces statistiques, souligne que, contrairement aux années 1980

1. Ministère des Finances, *Budget 1995-1996; Points saillants*, 9 mai 1995, 39p.; *Le Devoir*, 10 mai 1995, pp. A1- A10; *Le Soleil*, 10 mai 1995, pp. A1-A2.
2. *Le Devoir*, 16 juin 1995, pp. A1-A12 et 17-18 juin 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 16 juin 1995, pp. A1-A11.
3. *Le Soleil*, 17 juin 1995, p. A25.

au cours desquelles 60 % des nouveaux immigrants relevaient de la catégorie «indépendants», la décennie 1990 a vu un nombre de plus en plus élevé d'immigrants être reçus grâce au programme de réunification de la famille ou réclamer un statut de réfugié politique. Or, en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur l'immigration signée en 1991, ces deux dernières catégories se retrouvent sous la juridiction d'Ottawa tandis que la catégorie des immigrants indépendants relève de la supervision du Québec.

D — Le Québec et la Francophonie

Le Président du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), M. Émile-Derlin Zinsou, était de passage au Québec à la mi-juin[4]. À quelques mois de la tenue du sixième Sommet francophone, M. Zinsou discuta avec les autorités gouvernementales des derniers préparatifs entourant cet événement ainsi que ceux entourant la tenue, en septembre prochain, à Ottawa d'une Conférence francophone sur la diplomatie préventive. Il participa aussi en présence des représentants du corps diplomatique des pays francophones à une cérémonie marquant l'inauguration officielle d'un parc de la Francophonie dans la ville de Québec.

E — Le Québec et les États- Unis

1 – La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

Le Premier ministre du Québec, M. Jacques Parizeau, assista à la 21e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui eut lieu à Portsmouth, dans le New Hampshire, les 7 et 8 juin[5]. À l'agenda de cette réunion, on retrouvait les thèmes des pêcheries, de l'économie, de l'énergie et des technologies de l'environnement, mais la présence de M. Parizeau, premier leader souverainiste à participer à cet événement depuis dix ans, a donné lieu, lors des entretiens bilatéraux, à des discussions sur les conséquences économiques d'une éventuelle souveraineté du Québec. Sur ce point, M. Parizeau a insisté sur la hausse marquée des échanges économiques entre le Québec et les États-Unis et la garantie qu'offrent ces liens pour l'avenir des relations américano-québécoises. Quant aux autres participants, si plusieurs ont évité de se prononcer publiquement sur cette question, d'autres, tel le gouverneur du New Hampshire, ont déclaré que le Québec demeurera un partenaire commercial important quoi qu'il advienne au lendemain du référendum.

4. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 106*, 9 juin 1995 ; *Le Soleil*, 17 juin 1995, p. A24.
5. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué de presse*, 23 mai 1995 ; *La Presse*, 9 juin 1995, cité par *L'Argus*, 9 juin 1995, pp. A3-A4 ; *Le Devoir*, 7 juin 1995, p. A5.

2 – Les visites de M. Landry aux États-Unis

M. Bernard Landry, ministre des Affaires internationales et vice-premier ministre, effectua ce trimestre deux voyages aux États-Unis. Il se rendit d'abord à Chicago, le 5 avril, prononcer, à l'occasion de la 53e réunion annuelle de la Midwest Political Science Association, une allocution intitulée «The Politics of the Québec Referendum». M. Landry a réaffirmé alors qu'un Québec souverain «se présentera au monde muni de toutes les garanties nécessaires à sa survie et à son épanouissement» et a conclu son dicours en montrant sa satisfaction à l'égard de l'attitude américaine dans le présent débat constitutionnel canadien[6]. Le Québec, a-t-il déclaré, apprécie «la non-ingérence du gouvernement américain de même que son analyse objective de la situation dans le respect de la démocratie». M. Landry a complété ce bref séjour en rencontrant un groupe de gens d'affaire, de décideurs et d'investisseurs de cette région qui constitue le premier marché d'exportation du Québec aux États-Unis.

Puis, le ministre québécois a effectué les 10, 11 et 12 mai, un voyage diplomatique dans la capitale américaine[7]. En plus de participer en tant qu'orateur invité à des conférences de la Carnegie Endowment for International Peace, de la Heritage Foundation et du National Press Club, M. Landry a multiplié les rencontres avec des sénateurs, des représentants politiques et des hauts fonctionnaires intéressés par la politique canadienne et québécoise. À l'issue de ce second voyage, M. Landry s'est dit ravi de la franchise des entretiens qu'il a eus à Washington.

3 – Autres questions

Dans le différend sur le magnésium, la décision du Département du Commerce des États-Unis de ne pas réexaminer le contrat à partage de risques d'électricité entre les compagnies Hydro-Québec et Norsk-Hydro réjouissait le gouvernement québécois. Rendu public le 2 mai, ce jugement déboute une nouvelle fois les producteurs américains qui prétendaient que les tarifs québécois d'électricité constituaient une subvention déloyale[8].

F — Le Québec et l'Europe

1 – La France

Le gouvernement péquiste ne tardait pas à établir ses premiers contacts avec la nouvelle équipe au pouvoir en France. Une motion était adoptée le

6. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 5 avril 1995 et 6 avril 1995 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 8-9 avril 1995, p. A7.
7. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 8 mai 1995 et 11 mai 1995 ; *The Gazette*, 11 mai 1995, cité par *L'Argus*, 11 mai 1995, p. A28.
8. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 2 mai 1995 ; *La Presse*, 2 mai 1995, cité par *L'Argus*, 2 mai 1995, pp. A22-A23).

9 mai par l'Assemblée nationale pour féliciter le nouveau Président de la République, M. Jacques Chirac, et remercier son prédécesseur, M. François Mitterrand, de sa contribution au développement des relations entre la France et le Québec[9]. Puis, le Premier ministre écrivit personnellement à M. Chirac pour lui indiquer sa volonté d'approfondir le dialogue franco-québécois. De plus, une dizaine de jours après la formation du gouvernement français, M. Parizeau s'entretenait, au cours d'une conversation téléphonique, avec son nouvel homologue, M. Alain Juppé, et abordait avec lui l'ensemble des grands dossiers bilatéraux. Il devait notamment évoquer la question de la ville hôte du siège de TV5-USA pour laquelle le choix, entre Montréal et Los Angeles, n'est pas encore arrêté[10]. La première rencontre officielle entre les deux gouvernements avait lieu le 12 juin alors que le ministre Landry se rendait à Paris[11]. M. Landry rencontra M. Juppé et plusieurs autres membres de son gouvernement dans le cadre d'entretiens à caractère politique et économique. De plus, au terme de sa visite, le ministre annonça la signature d'une demi-douzaine de contrats d'investissements et de réalisations associant des entreprises françaises et québécoises dans les secteurs des technologies de l'information[12].

2 – L'Union européenne

Après Paris, M. Landry gagnait Strasbourg le 13 juin où il était reçu par deux commissions du Parlement européen. Accompagné de M. David Cliche, adjoint spécial du Premier ministre pour les questions autochtones, il s'adressait d'abord au Bureau élargi de la Commission des Affaires étrangères puis à la Délégation parlementaire pour le Canada, l'instance chargée des relations avec Ottawa. Il rencontra également des membres du Conseil de l'Europe. Lors de ces entretiens, un éventail de sujets a été traité allant des droits de la personne au dossier autochtone en passant par les exportations de fourrure. Mais, la question de l'évolution politique du Québec a dominé ce séjour. M. Landry a alors expliqué la démarche souverainiste aux parlementaires européens en déclarant que le Québec ne fait «rien de plus et rien de moins que les peuples d'Europe qui, tout en cherchant à multiplier les ponts et les passerelles entre eux, tentent d'établir leur originalité culturelle et politique». Le Québec, a-t-il également déclaré, désire revivifier ses relations avec son partenaire européen lui qui partage déjà avec l'UE une vision économique commune. Sur ce point, le ministre a explicitement fait référence à la crise du

9. *Lettre du Québec*, mai-juin 1995, p. 2 ; voir aussi Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 mai 1995 et Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 8 mai 1995 ; *Le Devoir*, 9 mai 1995, p. A4.
10. *Le Devoir*, 25 mai 1995, p. B6.
11. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 7 juin 1995 ; *Journal de Québec*, 30 mai 1995, cité par *L'Argus*, 30 mai 1995, p. A4 ; *Le Devoir*, 12 juin 1995, p. A3.
12. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 14 juin 1995.

flétan qui opposa le Canada et l'Union européenne en spécifiant qu'un Québec souverain agirait différemment avec un partenaire économique[13].

G — Le Québec et l'Amérique latine

1 – Le Chili

Une délégation chilienne de la région du Maule a effectué une visite officielle au Québec du 23 au 30 avril dans le cadre de la Commission mixte de coopération créée l'année dernière[14]. Ce séjour a permis à la Commission mixte de préciser plusieurs avenues de coopération et de transferts de technologie. Par exemple, une coopération entre le Québec et la région du Maule s'amorcera pour l'aménagement de deux réserves forestières, une étude de faisabilité sur le développement de la production laitière du Chili sera réalisée et les liens universitaires renforcés. La délégation du Chili a de plus reçu la confirmation de l'appui du Québec à la création d'une zone de libre-échange pour les Amériques et son soutien dans le dossier de l'adhésion du Chili à l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain).

2 – Haïti

Le Dr. Réjean Thomas, conseiller à l'action humanitaire internationale du Québec, effectua du 2 au 9 avril, une deuxième mission en Haïti[15]. Il a alors rencontré le Premier ministre haïtien, M. Smark Michel, a eu deux séances de travail avec son Cabinet et a discuté avec cinq autres ministres dont ceux de la Justice, de la Santé et de l'Éducation. De retour au Québec, M. Thomas a recommandé au gouvernement d'appuyer la Commission nationale de Vérité et de Justice chargée d'enquêter sur les abus commis durant l'exil du président Aristide. Le Québec devrait détacher sous peu des consultants dans des domaines précis reliés au mandat de cette commission tels que la criminologie, la balistique et la psycho-victimologie. Le Dr. Thomas a également recommandé que le Québec appuie l'équipe du Plan National d'Éducation qui a pour mandat d'améliorer le système d'éducation en Haïti. Des spécialistes québécois en éducation seront dépêchés à cet effet.

13. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 7 juin 1995, 13 juin 1995 et *Discours*, 13 juin 1995; *Le Devoir*, 14 juin 1995, pp. A1-A10 et 15 juin 1995, p. A4
14. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 3 mai 1995.
15. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 19 avril 1995.

H — Le Québec et le Burundi

Une mission internationale francophone d'appui à la démocratie se déroulait au Burundi du 12 au 15 avril[16]. Dirigée par le président de l'Assemblée nationale du Québec et président de l'AIPLF (Assemblée internationale des parlementaires de langue française), M. Roger Bertrand, elle rassembla également les présidents du CPF (Conseil permanent de la Francophonie) et du CMF (Conférence ministérielle de la Francophonie). À l'issue de sa visite, la mission lança un appel à la réconciliation nationale et s'engagea à apporter un soutien à l'amélioration des institutions politiques et judiciaires burundaises.

Dans la foulée de cette mission, le conseiller spécial à l'action humanitaire du Québec, le Dr. Réjean Thomas, se rendit également dans ce pays, du 18 au 24 mai, pour identifier des besoins du Burundi en matière de justice et de droits de la personne et l'aide que le Québec pourrait fournir[17].

I — Le Québec et la Chine

La Chine et le Québec ont signé le 20 juin une entente de coopération en matière de science et de technologie[18]. Cette entente vise la promotion des relations commerciales et industrielles, le développement de co-entreprises et les transferts de technologie dans les secteurs prioritaires des télécommunications, de l'énergie, de la bio-ingénierie, de la pharmaceutique et de l'environnement. La vice-présidente exécutive de la Commission d'État à la Science et à la Technologie, Mme Zhu Lilan, qui signa ce document au nom de son pays, rencontra aussi lors de son séjour au Québec, le ministre de la Science et de la Technologie, M. Daniel Paillé, et des représentants du secteur privé et parapublic.

J — Chronologie thématique*

Projet de loi sur les immunités diplomatiques
9 mai :

> Le gouvernement québécois dépose à l'Assemblée nationale le projet de loi no 98 intitulé : «Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires». Ce projet de loi vise à protéger l'inviolabilité des locaux des missions diplomatiques et consulaires et spécifie que les agents diplomatiques et les fonctionnaires consulaires jouissent de l'immunité de la juridiction civile, administrative et pénale et des exemptions de taxes et

16. *Lettre de la Francophonie*, no 81, avril 1995, p. 3 ; *Le Soleil*, 8 avril 1995, p. A21 et 19 avril 1995, p. A12.
17. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 17 mai 1995.
18. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 20 juin 1995 ; *Le Soleil*, 21 juin 1995, p. A8.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

impôts. (*Le Soleil*, 11 mai 1995, pp. A1-A2 ; *Le Devoir*, 15 mai 1995, p. A3 ; *The Gazette*, 12 mai 1995, cité par *L'Argus*, 12 mai 1995, pp. A4-A5).

Entente avec la Belgique
10 mai :

Le délégué général du Québec à Bruxelles assiste, en compagnie de plusieurs personnalités dont le ministre wallon du Développement technologique, de la Recherche scientifique, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, à la signature d'une entente de coopération dans le domaine de l'aérotechnique. (Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 10 mai 1995).

Délégation québécoise à Cannes
18 au 25 mai :

La ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Mme Louise Beaudoin, représente le Québec au festival cinématographique de Cannes. Elle profite de son séjour pour multiplier les rencontres avec les représentants du cinéma européen notamment des producteurs suisses, belges et français. (*La Presse*, 9 mai 1995, cité par *L'Argus*, 9 mai 1995, p. A20 et *La Presse*, 23 mai 1995, cité par *L'Argus*, 23 mai 1995, p. A9).

Le Salon aéronautique et spatial du Bourget
11 au 14 juin :

Le ministre Daniel Paillé du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie participe au Salon aéronautique et spatial du Bourget, importante manifestation internationale dans le secteur de l'aérospatiale. M. Paillé rencontre les dirigeants d'Aérospatiale de France, de Marconi, de Rolls Royce et de Matra. (*Lettre du Québec* sur INTERNET, 15 juin 1995, p. 2).

Voyage de M. Parizeau en Hongrie
15 au 16 juin :

Le Premier ministre du Québec se rend à Budapest pour assister au vote des membres du Comité international olympique pour le choix de la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2002. La ville de Québec figure parmi les quatre finalistes. (*Lettre du Québec*, 1er juin 1995, p. 1).

Visite privée de l'ex-président mexicain
16 juin :

Le ministre des Affaires internationales a un entretien avec M. Miguel de la Madrid, ex-président mexicain et actuel directeur général du Fondo de la Cultura economicà. Ils discutent de la situation économique du Mexique et de la libéralisation des échanges en Amérique du Nord. (Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 16 juin 1995).

Nominations diplomatiques

Avril : M. Richard Guay est nommé délégué général du Québec à Londres où il remplace M. Harold Mailhot dont le mandat se termine. (*Le Soleil*, 13 mai 1995, p. A19 ; *La Presse*, 13 mai 1995, cité par *L'Argus*, 13 mai 1995, p. A26).

12 juin : Moins de six mois après sa nomination, M. Pierre Nadeau annonce qu'il quitte son poste de délégué du Québec à Boston pour revenir à l'exercice de son métier de journaliste. (*Le Devoir*, 13 juin 1995, pp. A1-A8 ; Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 12 juin 1995).